

Privatisation des voies publiques du Forum : victoire, la Ville recule !

L'association Accomplir vient à nouveau de faire économiser des sommes considérables aux contribuables parisiens. Petit retour en arrière. En novembre 2010, pour pouvoir financer le projet des Halles dont le coût est passé de 200 M€ en 2004 à 800 M€ en 2010, puis à un milliard d'euros aujourd'hui, la Ville signe un protocole de vente du Forum des Halles à Unibail. Cette décision est totalement scandaleuse. La Ville prend en charge tous les travaux, dont une bonne partie est destinée à valoriser le centre commercial (en particulier les nouveaux accès à la gare côté Berger et Rambuteau), puis, pour payer les travaux, elle vend le Forum des Halles à prix d'ami à Unibail...qui devient ainsi à bon compte propriétaire du cœur de Paris ! Ce protocole est de surcroît un

montage en trompe-l'œil : même pour les sommes payées par Unibail, la Ville accorde à ce dernier de telles conditions que la contribution d'Unibail est beaucoup plus faible que ce qu'elle paraît. Un exemple : le protocole prévoit qu'Unibail ne verse que 1 % de la somme promise à la Ville au moment de la signature, puis 39 % au moment de l'achèvement des travaux (pas avant 2014), et 60 % six ans après l'achèvement des travaux, soit en 2020 – et tout cela sans verser le moindre intérêt à la Ville entre-temps !



Vide-greniers de la rue du Colonel Driant

Notre prochain vide-greniers aura lieu dans la rue du Colonel Driant et sur la place des Deux Ecus le **samedi 5 octobre 2013 de 9h30 à 18h30**. Ce vide-greniers est réservé aux habitants des 4 premiers arrondissements de Paris et interdit aux professionnels. Inscriptions le **samedi 28 septembre de 10h à 12h** sur la place des Deux Ecus (sous une tente en cas de pluie), sur présentation des photocopies (obligatoires) de la pièce d'identité et du justificatif de domicile. Le tarif est de **15 €** pour 2,50 m linéaires. Aucune inscription par téléphone ni par mail, merci de votre compréhension !

Pourquoi une telle générosité ? Tout simplement parce que le rapport de force n'est pas en faveur de la Ville. Nos élus ont oublié de signer une convention financière avec Unibail au début du projet. Quand il s'est agi de payer, les responsables du projet chez Unibail leur ont expliqué que ce projet ne leur vaudrait pas un client de plus et allait en revanche générer de fortes nuisances, donc des pertes importantes, pour lesquelles Unibail exigerait des compensations. La Ville a manifestement dû en passer par les exigences d'Unibail, qui ont été incroyables.

Nous avons aussitôt attaqué le protocole de vente du Forum des Halles, en dénonçant certaines clauses qui étaient non seulement scandaleuses mais totalement

Vide-greniers de la Mairie du 2e



La Mairie du 2e nous confie à nouveau cette année la gestion de son vide-greniers, qui aura lieu les **14 et 15 septembre 2013** sur la rue de la Banque, la place de la Bourse et la place des Petits Pères. Les plans et les bulletins d'inscription sont disponibles sur notre site, à la page « agenda ». Les dernières séances d'inscription sont prévues le **jeudi 12 septembre de 17h à 19h30** dans le hall de la Mairie du 2e, et les **14 et 15 au matin**, devant la mairie, à partir de 8h00. Le tarif est de **20 €** par stand et par jour, pour 3 mètres linéaires. Gratuit pour les enfants dans la cour de la Mairie. Photocopies recto/verso de votre carte d'identité et de votre justificatif de domicile obligatoires pour l'inscription, qui est réservée aux habitants des 1er et 2e arrondissements. Aucune inscription par téléphone ni par mail, merci de votre compréhension !

illégales, comme la privatisation des voies publiques du Forum des Halles. Il s'agit des allées intérieures du centre commercial, à l'exception de l'axe qui va de la porte Lescot à la Place Carrée au niveau -3. ●●●

La Lettre d'ACCOMPLIR

●●● Il était prévu que la Ville vende ces 8 500 m² de voies publiques à Unibail pour un montant de 5,8 M€, après quoi elle aurait dû payer chaque année des « frais de gestion » (en d'autres termes, un « droit de passage ») compris entre 1,5 et 2,5 M€ par an, et cela pour toujours ! Unibail serait rentré dans ses frais dès la troisième ou quatrième année. C'était un énorme cadeau qui permettait de lui rendre d'un côté ce qu'il donnait de l'autre.

Heureusement, pour pouvoir vendre des voies publiques, il faut d'abord les désaffecter, c'est-à-dire démontrer que le public n'y passe plus, ce qui est rigoureusement impossible, en l'occurrence, puisque les usagers de

la RATP vont continuer à traverser le centre commercial pour se rendre à la gare souterraine.

Contre toute attente, et alors que le Rapporteur public avait considéré qu'« *il ne faisait aucun doute* » que les voies publiques ne seraient pas désaffectées et qu'il y avait « *un doute sérieux* » sur la légalité de cette clause, nous avons perdu en première instance. L'Hôtel de Ville a publié un communiqué triomphant dans lequel il affirmait « *Le Tribunal a jugé également justifié que la Ville envisage de déclasser les voiries secondaires du Forum des Halles, pour autant que les axes principaux, menant aux transports collectifs, restent dans le domaine public* ». En réalité, le juge n'a rien dit de tel. Il a simplement indiqué que si les voies publiques venaient à

être désaffectées, il conviendrait de solliciter l'annulation de leur acte de vente.

Au mois de juillet, nous avons appris qu'une enquête publique sur la vente d'espaces publics du Forum allait avoir lieu et nous sommes allés consulter les plans. Nous avons eu le plaisir de découvrir qu'au lieu des 8 500 m² d'espaces publics que la Ville comptait vendre à Unibail, elle ne lui cédait plus que 261 m², saupoudrés un peu partout dans le Forum, pour aligner une vitrine, accueillir un kiosque d'information, etc. En d'autres termes, notre recours devant le tribunal a été utile puisque dans les faits, nous avons gagné, dès lors que les voies du Forum restent publiques. Il reste bien sûr à vérifier si des clauses compensatrices n'ont pas été adoptées entre-temps... Nous allons essayer d'en savoir plus.

La bibliothèque de la Canopée va faire l'objet d'une concertation

Suite aux inquiétudes que nous avons exprimées sur le place des enfants et des jeunes dans la future bibliothèque de la Canopée et sur le devenir de la bibliothèque du Louvre, Monsieur Romain Gaillard, conservateur en charge de la préfiguration de la bibliothèque de la Canopée, nous a proposé



de nous rencontrer pour nous présenter le projet et la façon dont son équipe entend « *répondre aux besoins des riverains et prendre en compte les demandes des publics du quartier et des Halles* ». Ce rendez-vous aura lieu au mois d'octobre et nous vous tiendrons informés de son résultat.

Chantier des Halles la nuit : l'enfer pour les riverains

Pendant la concertation sur le projet des Halles, on nous avait promis qu'il n'y aurait pas de travaux bruyants la nuit sur le chantier. Quand l'architecte Berger a été choisi, il s'est engagé par écrit : « *Les travaux seront principalement réalisés durant les jours ouvrables et pendant la journée, n'occasionnant aucune gêne la nuit, le weekend et les jours fériés. Dans le cas de travaux exceptionnels à exécuter hors plages autorisées, toutes les précautions seront établies sur le site pour atténuer autant que faire se peut, la gêne occasionnée aux riverains* ». La réalité est tout autre. Les riverains qui n'ont pas eu la chance de partir en vacances ont vécu un véritable enfer cet été. En ce moment,

le bruit dure toute la nuit, avec une pause entre 5h et 7h. Les arguments avancés pour justifier cet écart par rapport aux engagements ont été successivement les questions de la sécurité (impossibilité de transporter et de monter certaines pièces très lourdes pendant la journée), la découverte d'amiante dans des zones non prévues, qui a nécessité de combler le retard pris pendant la nuit, et maintenant la programmation de l'enchaînement des tâches de montage de la Canopée, dont toute modification retarderait l'ensemble du chantier. Le sommeil des riverains est la variable d'ajustement de cette planification manifestement trop ambitieuse, probablement dictée par

le calendrier électoral. Cela dit, est-il vraiment de l'intérêt des élus d'inaugurer la Canopée avant les élections municipales ? Ne gagneraient-ils pas, au contraire, vu l'enthousiasme très modéré que suscite la Canopée dans l'opinion publique, à reporter l'inauguration à plus tard ?



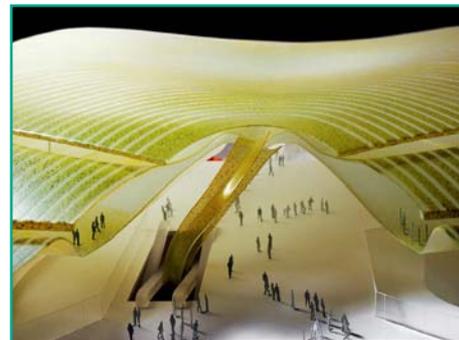
La couleur des verrières de la Canopée

Depuis la porte Lescot, en levant la tête, on aperçoit les premières



plaques de verre qui ont été installées sur la partie centrale du toit de la Canopée. Le moins qu'on puisse dire est que la couleur choisie (jaune pâle) n'est pas franchement convaincante. Une fois que le verre sera un peu encrassé, cela risque même d'être très moche.

Par ailleurs, la pose de ces « ardoises de verre » semble présenter quelques difficultés, car elle a manifestement pris du retard par rapport au planning



prévisionnel. La charpente avance, mais la pose du verre est à la traîne. Nous allons essayer d'en savoir plus.

L'oculus et la Grosse Tête

Ce qu'on appelle l'oculus est la verrière carrée, située au milieu du jardin des Halles,



qui permet de faire descendre la lumière du jour dans la grande allée du Forum des Halles, juste au-dessous. Selon les plans initiaux du jardin, cette construction devait être aplanie de façon à ce que les piétons puissent marcher à sa surface. Pour des raisons

techniques, l'opération s'annonce difficile. L'oculus risque donc de rester tel qu'aujourd'hui, à environ un mètre de hauteur par rapport au sol, ce qui obligera tout le monde à le contourner en se contentant d'un passage de trois mètres le long de l'allée. Un peu ridicule, non ?



« Ce problème sera traité ultérieurement », nous a répondu M. Hucher, chef du projet à la



SemPariSeine. Bonne nouvelle en revanche du côté de la Grosse Tête : le projet d'un vaste espace en « pas de mule » (petites marches de 12 cm de haut) semble avoir été abandonné au profit de larges gradins, qui rappellent la structure de l'ancienne place Cassin. Cela donnera certainement un endroit plus convivial que ce qui était prévu au départ.

Les piétons chassés des trottoirs à Montorgueil ?

Le règlement des terrasses et étalages adopté par la Ville de Paris en 2011 laisse entendre que dans les voies piétonnes, les aires piétonnes (ouvertes sous certaines conditions aux véhicules d'avant droit), les voies marchées et les « zones de rencontre » (à vitesse limitée), les trottoirs pourraient être intégralement dédiés aux terrasses de café, à condition qu'une zone de circulation des piétons d'une largeur minimale de 4 mètres soit ménagée au centre de la chaussée.



Il y a un an, la Ville de Paris a illustré cette conception en lançant dans le quartier Montorgueil (2e)

une expérimentation selon laquelle les terrasses étaient autorisées à occuper tout le trottoir, en concédant seulement un mètre de large aux piétons en bordure de trottoir. Cette largeur devait rester libre de tout obstacle, c'est-à-dire qu'elle devait être déportée vers les façades si des réverbères ou des poubelles se trouvaient sur le bord du trottoir.

Non seulement cette notion de « libre de tout obstacle » a été complètement oubliée, mais la grande

●●● majorité des terrasses se sont étalées sur l'intégralité du trottoir, comme d'habitude.



En dépit de cette nouvelle démonstration que les établissements de la rue Montorgueil refusent de se plier à la moindre contrainte, la Ville de Paris a pris un arrêté qui transforme l'expérimentation en règle : « *Nonobstant les autres dispositions de l'article DG.11.1 du règlement municipal des étalages et terrasses du 6 mai 2011, les étalages et terrasses autorisés sur le trottoir doivent ménager une zone de circulation des piétons libre de tout obstacle, d'une largeur minimale de 1 mètre. Cette zone est calculée après déduction des obstacles énumérés à l'article DG.10 pour définir la largeur utile du trottoir* ». Ce qui vaut pour Montorgueil vaudra demain pour d'autres quartiers de la capitale, où les aires piétonnes et zones de rencontre se multiplient à toute vitesse. On est en train, tout

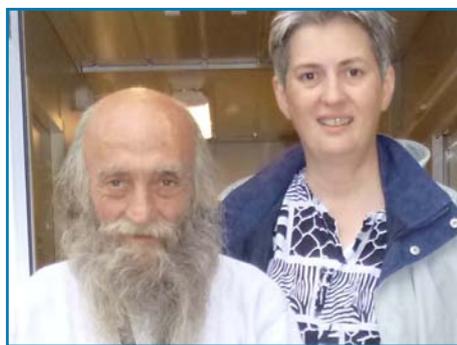
simplement, de chasser les piétons des trottoirs.

Cette dérive nous paraît grave car, même dans les aires piétonnes, les véhicules autorisés à circuler ne ralentissent que lorsqu'il y a beaucoup de piétons. Le reste du temps, ils n'hésitent pas à rouler vite, en frôlant et mettant en danger les quelques piétons présents, en particulier les plus fragiles (personnes âgées qui se déplacent lentement, enfants peu visibles pour les automobilistes...). En particulier, l'arrêté pris par la Ville de Paris ne tient aucun compte des difficultés propres aux personnes à mobilité réduite (PMR). Une largeur d'un mètre en bordure de trottoir n'est pas suffisante pour la circulation de ces personnes, susceptibles de trébucher et de tomber. Quand une entrée d'immeuble ou un commerce est pris entre deux terrasses qui occupent toute la largeur du trottoir, les PMR sont obligées de monter sur le trottoir pour accéder à cette entrée, puis d'en redescendre pour aller ailleurs.

Cela fait longtemps que nous mettons la Ville de Paris en garde contre ce choix de chasser les piétons des trottoirs dans des zones où ils devraient pourtant « être rois », c'est-à-dire avoir accès à la chaussée *en plus* du trottoir. Elle a désormais entériné ce choix dans son règlement.

Un nouveau président pour la bagagerie Mains libres

Après 7 ans à la tête de l'association Mains libres, qui gère la bagagerie des Halles, sa présidente et co-fondatrice Elisabeth Bourguinat a estimé qu'il était temps de passer la main. En accord avec la philosophie de cette association, qui repose sur la participation des usagers à la gestion et au fonctionnement quotidien de la bagagerie, c'est désormais un SDF qui préside l'association, Jean Redeuil. Très dévoué et apprécié de tous, il a pris ses fonctions au mois de juin, Elisabeth Bourguinat continuant pour sa part à s'occuper du projet



d'aménagement d'un local définitif au 15 rue Jean Lantier. Longue vie à la bagagerie autour de son nouveau président !

La Lettre d'ACCOMPLIR

Nous envisageons, avec l'association Les Droits du Piéton, d'attaquer au tribunal administratif l'arrêté du mois d'août 2013 sur la rue Montorgueil et des Petits Carreaux, afin de savoir ce que le juge en pensera...

Les 10 km de Paris Centre : dixième édition !



La course des 10 km de Paris Centre, qui fête cette année sa dixième édition, aura lieu le **dimanche 6 octobre**. Elle démarrera à **10h** sur l'avenue de l'Opéra et se terminera au même endroit, en passant par le boulevard des Capucines, la rue de Rivoli, la rue du Louvre, la rue Montmartre, la rue Réaumur, la rue St Marc, la place Vendôme. Les inscriptions pour les adultes sont déjà closes, tous les dossards ayant été vendus. Il reste des places pour les enfants, avec deux petites courses : 1 km pour les enfants nés de 2002 à 2006 (départ 9h), 2 km pour les enfants nés en 1998 à 2001 (départ 9h20). Tous les renseignements sur www.10kmpariscentre.com.

Abonnez-vous gratuitement à la Lettre
contact@accomplir.asso.fr

Consultez notre site
www.accomplir.asso.fr

Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier.

ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique et sans ambition électorale.